

CAPITAL 16

17 NOVEMBRE 2009

POUR DIFFUSION

À PROPOS DE **CAPITAL 16**

Dans le cadre du récent appel d'offres du gouvernement du Québec, une proposition de fonds de 41,5M\$ visant à soutenir l'économie industrielle des régions fut déposée.

Le promoteur du fonds **CAPITAL 16 QUÉBEC** est **CAPITAL 16**, un organisme sans but lucratif ayant pour mission de financer des projets industriels innovants en région et d'accompagner les entrepreneurs au stade de l'amorçage.

Les principaux administrateurs de Capital 16 sont :

Robert Brouillette, ange investisseur, avocat et ingénieur du cabinet Brouillette & associés (avocats & agents de brevets et marques),

Jean Mayrand, ingénieur, entrepreneur en série, CTO et co-fondateur de Vantrix,

Mario Limoges, président directeur général de Capital et Innovation de la Montestrie Économique (CIME) inc.

Rappel historique du projet.

Le projet **CAPITAL 16** a pris forme il y a bientôt deux ans.

Grâce au support financier d'Hydro-Québec, du MDEIE, de la CRÉ Montérégie-Est, du Centre Financier aux Entreprises Desjardins et de l'organisme Capital et Innovation de la Montestrie Économique (CIME) Inc., **CAPITAL 16** a pu ainsi développer un modèle d'affaires innovant, en comptant entre autres sur l'expertise de plusieurs anges investisseurs et artisans du développement économique régional.

Dès le départ, le fondement du projet fut de mettre en place des mécanismes de financement d'entreprises en démarrage via des anges-investisseurs pouvant également apporter une plus-value d'accompagnement aux nouveaux entrepreneurs.



Une démonstration claire du financement d'entreprises et de l'accompagnement des nouveaux entrepreneurs a servi de base à l'élaboration du projet en 2009.

Ainsi, suivant son tout récent quatrième événement de maillage entreprises/investisseurs/accompagnateurs en 2009, le 7 octobre dernier, **Capital 16** a désormais pu présenter 12 entreprises au stade de l'amorçage, dans divers créneaux industriels à fort potentiel.

Capital 16 entend maintenant persuader les législateurs et tous les influenceurs économiques locaux de la pertinence de son modèle et de sa profondeur, de manière à renforcer le message quant à sa capacité à gérer, selon les règles prescrites, un fonds permettant de répondre adéquatement aux besoins de projets d'ici au stade de l'amorçage.

Un modèle privilégiant l'entrepreneur et le long terme

Les administrateurs de Capital 16 ayant eux-mêmes agi comme entrepreneur, mentor, coach ou ange financier pour plusieurs entrepreneurs au stade de l'amorçage de leur entreprise, ils sont très conscients de l'importance de l'accompagnement de ces entrepreneurs par des personnes expérimentées dans la création et le développement d'entreprises. Ce type d'approche fait actuellement défaut partout au Québec.

Capital 16 se veut une initiative concrète pour aider les entrepreneurs à créer et à développer des technologies industrielles et des technologies vertes, et à en faire des succès d'entreprise.

La profondeur de Capital 16 vient de la complémentarité du bagage de ses participants et partenaires. Capital 16 offre, bien au-delà du financement, un accès direct à des entrepreneurs ayant comme motivation de partager leur expérience terrain tout en s'impliquant activement dans les projets afin d'optimiser les chances de réussite des entreprises à l'amorçage.

Sa spécificité vient également de son modèle d'affaires, lequel modèle est directement ancré sur les organismes de développement économique et autres partenaires régionaux soudés au pipeline de projets du Fonds, à partir des créneaux d'excellence industriels de nos régions.

« Ayant agi comme mentor/ange financier pour plusieurs entrepreneurs au stade de l'amorçage de leur entreprise, je suis très conscient de l'importance de l'accompagnement de ces entrepreneurs par des personnes expérimentées dans la création et le développement d'entreprises. Ce type d'approche fait généralement défaut partout au Québec. Capital 16 se veut une initiative concrète pour aider les entrepreneurs à créer et à développer des technologies industrielles et des technologies vertes », Me Robert Brouillette, président du conseil de Capital 16.

Voir : www.capital16.com

